FORMATION - SAISON 2019/2020

FICHE D'INSCRIPTION

STAGE FPC (Recyclage) B.E.E.S. 1er Degré, BEF et BMF

RENSEIGNEMENTS ÉDUCATEUR(TRICE)[1]

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... N° Licence : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Portable : .....

Courriel Éducateur : .....

Courriel Club : .....

N°Affiliation Club : ..... Club : .....

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dates : 28 et 29.11.2019 **Thème :** Responsable Technique Club **Lieu :** Ligue Méditerranée de Football

Coût de la Formation : 144 € en ½ pension

Je suis en capacité physique de participer aux séances de terrain en tant que cobaye :

❑ OUI ❑ NON

Nombre de places : 20

PIÈCES À FOURNIR

Pièces à retourner à la Ligue Méditerranée de Football avant le 14 novembre 2019 dernier délai :

- La fiche d'inscription
- **Le chèque de 144€**[2] *(chèque à libeller à l'ordre de la Ligue Méditerranée de Football)* **OU Autorisation de prélèvement Club** avec signature et cachet obligatoire

Nous vous informons que tout dossier incomplet sera refusé et retourné. Seuls les dossiers arrivés complets seront retenus et par ordre d'arrivée, les places étant limitées.

Ligue Méditerranée de Football
IR2F - Europôle de l'Arbois
390, Rue Denis Papin – CS 40461 - 13592 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3
Courriel : ir2f@mediterranee.fff.fr - Tél. 04 42 90 17 99

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CLUB *(à ne remplir que pour les Personnes ne fournissant pas de chèque)*

Je soussigné(e) : ..... en ma qualité de Président(e), Secrétaire ou Trésorier(ère) du club cité ci-dessus, autorise la L.M.F. à prélever la somme sur le compte club.

Fait à : ..... Le : .....

Le stagiaire :	**Le Club (uniquement si paiement Club) :**
Signature *(suivie de la mention « lu et approuvé »)*	Signature *(suivie de la mention « lu et approuvé »)* *Cachet du Club*

ATTENTION !

[1] **Partie à remplir OBLIGATOIREMENT dans son intégralité afin de pouvoir mettre à jour vos données, vous envoyer la convocation par courriel, ainsi que les attestations de formation ;**

[2] **Chèque encaissé à l'issue de la formation ou en cas de désistement à moins de 7 jours de la formation, sauf justificatif validé par l'IR2F.**